

Commission
relative aux soldes et pensions
des Officiers en reforme.

5
9

ETIENNE
NICOLAS, Sculp.
VERSAILLES



A. d .

1245 1879



[1877]

ETIENNE
NICOLAS Soc.
VERSAILLES



1

Commission pour l'examen du projet de loi
adopté par la Chambre des députés
sur les soldes et pensions des officiers en réforme
proposé par le gouvernement.

La commission s'est réunie le 28 juillet à
une heure au palais de Versailles

Cette commission est composée de
M. le général de Ladmirault
le général Robert
le général Guilleminot
le général d'Andigné
le Colonel Ogata
le Colonel Chabot
le général Thébaud

La commission a nommé pour Président le général de Ladmirault
pour secrétaire et rapporteur le général Robert.

Le général Robert expose le motif de la loi du 19 mai 1834 réglant
jusqu'à ce jour la position des officiers placés en position de réforme
le général Robert désirerait que la durée du temps de service imposé par la
loi de recrutement fut nettement exprimée.

Le général Robert signale la rédaction du 6^e alinéa qui ne lui paraît pas assez
claire et n'admet pas la non autorité pour les officiers mis en non autorité par
prolongation de cette position.

Le Colonel Chabot expose qu'il est juste d'établir une différence entre le
traitement de l'officier mis en non autorité pour infirmité contractée au service
et les officiers mis en réforme pour cause de discipline.

La commission après l'examen de toutes les observations adopte le
projet tel qu'il est présenté par le gouvernement.

Le général de Ladmirault
G. Robert
Secrétaire